

LE

RAPPEL DES TRAVAILLEURS

DES VILLES ET DES CAMPAGNES

Organe de la Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

De chacun selon ses forces
A chacun selon ses besoins.

La Terre au Paysan
La Machine à l'Ouvrier.

RÉDACTION ADMINISTRATION
DIJON - Place du 1^{er} Mai, 5 - DIJON

10 CENTIMES
LE NUMÉRO

ABONNEMENTS
Un an, 5 fr. — Six mois, 2 fr. 50., payables au bureau du journal.
Les frais en sus pour recouvrement par la poste
L'abonnement est payable d'avance et se continue jusqu'au refus du journal
ANNONCES
La Ligne, 25 cent. En réclame, 40 cent. Les annonces commerciales se traitent de gré à gré

On s'abonne sans Frais dans tous les bureaux de postes

LES CONSEILS DE GUERRE

Le jugement du Conseil de guerre de Nantes, condamnant à un jour de prison le lieutenant-colonel de Saint-Remy pour n'avoir pas obéi à une réquisition de l'autorité civile, a une rare bonne fortune.

Les adversaires de la République exultent de joie du bon tour joué par le Conseil de guerre au gouvernement de la République qui avait eu l'imprudence de traduire l'officier en Conseil de guerre pour refus d'obéissance.

Et ils ont raison. Pour un soufflet au gouvernement, c'est un maître soufflet, aussi complet que le pouvaient souhaiter les plus exigeants.

Rien n'y a manqué. Le général Frater, qui avait transmis les ordres du préfet du Morbihan, a bien fait remarquer qu'il n'avait pas donné un ordre militaire au lieutenant-colonel de St-Remy, mais qu'il n'avait fait que lui transmettre un ordre de réquisition.

Le commandant de Rodion qui, après ce refus de marcher du lieutenant-colonel, a pris le commandement de l'escadron, déclare, lui aussi, n'avoir obéi qu'à une réquisition civile et non à un ordre militaire.

C'est parfait. On s'est moqué, à Nantes, du gouvernement de M. Combes dans les grandes largeurs, c'est entendu.

Je ne sais pas ce que fera le gouvernement, c'est son affaire; mais tout le monde, surtout le monde des officiers, sait bien ce qu'il devrait faire, ce que devrait faire un gouvernement digne de ce nom, ce qu'aurait fait, par exemple, Napoléon I^{er}, en pareille occurrence.

Mais, de notre côté, nous nous réjouissons, nous aussi, du jugement de Nantes, mais pour des motifs quelque peu différents.

A la suite du jugement de Rennes, recondamnant Dreyfus tout en le sachant innocent, après la quasi-proclamation de son innocence par la Cour de cassation; après la prodigieuse campagne qu'il avait fallu mener pour aboutir à la révision de ce monstrueux procès, après l'obligation où s'était trouvé le gouvernement de gracier Dreyfus, faute de pouvoir le faire légalement déclarer innocent, il semblait que la première conséquence à en tirer devait être la suppression des conseils de guerre.

M. Waldeck-Rousseau — qu'à mon parfait étonnement, je l'avoue en toute humilité, on s'évertue à sacrer grand homme d'Etat — en jugea autrement.

Ancien ministre de Gambetta, il prit le pouvoir en 1899 pour appliquer les théories qu'il professait en 1884 et pratiquer la politique qu'il préconisait en ces temps déjà lointains.

Comme les émigrés lors de la Restauration, il n'avait rien appris et fort peu oublié; le « clergé national » lui semble encore aujourd'hui de beaucoup préférable à la séparation des Eglises et de l'Etat, et c'est cette idée de derrière la tête qui a présidé au vote de la loi, plutôt bizarre, sur les congrégations.

De même pour l'armée. La suppression des conseils de guerre ne pouvait un seul instant être admise par ce partisan convaincu de l'armée professionnelle.

Il était dans son rôle. Il avait raison; notre tort, je parle de notre parti, fut de lui emboîter le pas à peu près sans réserve, comme si le chemin par où il nous faisait passer, devait nous conduire plus ou moins directement au but que nous poursuivions.

Le gouvernement donc, inspiré par Waldeck, déposa un projet de loi modifiant l'organisation et le fonctionnement des conseils de guerre.

Il s'agissait de moderniser cette vieille et barbare institution, et de graisser quelque peu cette par trop criarde machine.

Je ne sais ce qu'est devenu ce projet de loi. Peut-être — on voit tant de choses invraisemblables — ce baroque projet aurait abouti si M. Waldeck n'avait pas fait voter sa loi sur les associations, et si M. Combes, son aîné successeur, n'avait pas essayé de l'appliquer.

Mais voilà que pour assurer l'application de la loi, les officiers refusent de marcher et que les conseils de guerre les acquittent — avec félicitations du jury.

Et voici que le projet de loi sur les conseils de guerre me semble bien malade, tellement malade que je doute fort qu'il puisse jamais se présenter, dans un état convenable, devant la Chambre.

Ah! Messieurs les officiers, appelés à se juger eux-mêmes, s'acquittent généralement, c'est très bien; mais peut-être, les employés de nos chemins de fer, s'ils avaient à juger leurs camarades, accusés d'être les auteurs involontaires d'un déraillement, seraient-ils, eux aussi, portés à une large indulgence, et c'est sans doute pour cela qu'il n'y a pas une justice spéciale pour les employés de chemins de fer.

Et pourtant leur responsabilité de tous les jours est autrement grande que celle de nos militaires, laquelle n'existe qu'en temps de guerre, c'est-à-dire à titre tout à fait exceptionnel. — Il suffit en effet qu'un mécanicien ait une minute d'oubli, qu'un employé à la manœuvre des aiguilles ait une seconde de distraction et il peut en résulter des malheurs irréparables. — Et pourtant, ils sont justiciables des tribunaux ordinaires.

A la suite du jugement de Nantes, le même sort doit être fait à messieurs les militaires.

A quand la suppression des conseils de guerre?

BOUHEY-ALLEX.

Les bienfaits de la guerre

Dans le *Volume*, M. A. Demangeon, maître-surveillant à l'école normale supérieure, insiste sur les conséquences de la paix armée avec ses dépenses formidables, qui se traduisent pour les nations par le service militaire et par les impôts; ce sont là, dit-il, des faits sur lesquels tout homme de conscience doit s'éclairer afin d'ouvrir les yeux des autres. Les militants socialistes, nous le savons, voudront être ces « hommes de conscience » auxquels M. Demangeon fait appel.

« Tandis que les nations d'Europe consacrent leurs budgets à fondre des canons

et à construire des cuirassés, les plus graves intérêts économiques, à l'intérieur, restent en suspens; les réformes attendues sont ajournées; en n'envisageant que l'éventualité d'une guerre étrangère, on compromet la paix sociale; on renonce à l'acquiescement des dettes sacrées, à la meilleure répartition des charges, à la création des retraites ouvrières, à l'amélioration des œuvres pacifiques qui sont toutes créatrices de bien-être et de force. Bien plus, à l'extérieur, on laisse languir un empire colonial dont les brillants débuts exigent qu'on agisse et qu'on persévère; on laisse prendre l'avance par de jeunes nations, par les Etats-Unis, dont la puissance d'expansion n'est gênée par aucun souci de voisinage continental et qui viennent jusque chez nous apporter des richesses que nous leur vendions naguère. Tous ces dangers menacent la France comme ses voisins. »

Et maintenant, conclut le *Volume*, après un examen des prétendus bienfaits de la guerre au point de vue commercial et industriel, ménagères, femmes d'ouvriers, dont les enfants sont anémiés par la misère physiologique, petits fonctionnaires qui ne pouvez comprendre comment, avec des prodiges d'économie, vous n'arrivez pas à joindre les deux bouts, voulez-vous que nous criions ensemble: Vive la guerre?

Tenez, n'est-ce pas pitié de voir les Anglais englober probablement 8 milliards dans leur vilaine guerre du Transvaal? Ils ont environ 8 millions à payer l'impôt: or, 8.000.000.000 : 8.000.000 de contribuables font 1.000 francs à chacun. — On les empruntera. — Bien. A 3 0/0, cela fait 30 francs par an. Pour qui gagne 3 fr. par jour, cela fait à perpétuité dix jours d'esclavage, puisque c'est être esclave que de travailler sans rétribution et malgré soi.

« Notre guerre de 1870 qui nous a coûté 15 milliards, à laquelle il faut ajouter les guerres de Crimée, du Mexique, les guerres de Napoléon I^{er}, etc., etc., sans compter nos guerres coloniales, font que presque tous s'épuisent à travailler sans résultats. Les 15 milliards de 1870 ont créé toute cette dette annuelle écrasante d'un milliard qui fait à chaque ménage, par les impôts indirects, 100 fr à payer chaque année à perpétuité uniquement pour les guerres passées. En 20 ans de travail, un ménage d'ouvrier qui gagne 5 fr. par jour se trouve avoir travaillé quatre cents jours pour payer les guerres passées! Avec les dimanches et fêtes, c'est un an et cent jours de travail pour la guerre. »

« Encore une grande guerre, et aucun travailleur ne pourra plus vivre en France. En attendant, les Hollandais font 1500 fr. de commerce extérieur par tête et nous 225. Les Hollandais payent 1/2 0/0 de douanes, nous 9 0/0 »

Que va-t-on faire ?

Oui, que va-t-on faire, que va-t-on décider à propos de ce colonel qui a fait un pacte avec le bon Dieu et qui sert dans l'armée quand il devrait être au couvent?

La question est facile à trancher. Il n'y a qu'à supprimer sa pension de retraite. C'est au moins une peine efficace, qui n'a aucun inconvénient, puisque les messieurs de cette catégorie sont généralement riches, et qu'il y a profit pour l'Etat, ce qui est bien à considérer.

Mais il n'y aurait guère que des socialistes ou des républicains très accentués, affranchis de tous préjugés, qui seraient capables de donner à cette question toute l'ampleur qu'elle comporte, et qui consiste à accorder aucune pension, ni militaire, ni civile, à des millionnaires.

Ceux qui ont eu l'honneur de servir le pays, ont été payés en conséquence; quand ils n'ont point besoin de pension pour vivre, on ne leur doit plus rien, et l'argent qu'on leur donne ensuite devrait être employé en œuvres philanthropiques en faveur de ceux qui n'ont rien.

Dans une démocratie réelle et complète, voilà le procédé logique, rationnel.

doit être le contraire. N'est-ce pas un scandale incomparable de voir prodiguer l'argent des contribuables à des richards, à des millionnaires qui ne rendent aucun service et qui, au contraire, font tout ce qu'ils peuvent pour nuire et déconsidérer le gouvernement qui augmente leur trésor. Et tout cela dans un pays où il y a tant de malheureux qui meurent de faim faute d'être secourus. Pourtant, ce n'est pas l'argent qui manque, mais bien la manière de s'en servir. Et le plus joli, c'est qu'on marche côte à côte avec ces abus iniques, sans protester, parce que l'on y est habitué.

Vraiment, notre République a joliment à faire pour être perfectionnée.

F. T.

L'AVIS de M. de Cassagnac

L'Autorité (M. Paul de Cassagnac): « Un colonel a refusé de salir ses épaulettes. Et les républicains s'en étonnent. »

Ce qui nous étonne, nous, c'est qu'il n'y ait eu que lui à faire son devoir. Tous auraient dû refuser de marcher, tous, jusqu'au simple soldat.

Car pour tous, la règle est la même, et en un temps qui se prétend un temps de lumière, de progrès, où le soldat n'est plus un janissaire féroce, un bachibouzouk sauvage, un lansquenet brutal, on a le droit et le devoir, quand un ordre est donné, de se demander s'il est d'accord avec la conscience.

Que diable! on n'entre pas dans l'armée en vue de remplacer la chiourme et de monter à l'assaut des couvents. »

Remplacez les derniers mots par: « de tirer sur les grévistes » et l'article serait digne d'un républicain. Mais M. de Cassagnac s'est avisé soudain de cette vérité parce qu'il s'agissait de nonnes et de leurs souteneurs, en révolte contre les lois de la République. Il suffit que Tartufe exprime une vérité pour qu'elle ressemble au mensonge.

NOTES DE VOYAGES

Mayence

Sur la place du Château, à Mayence, des soldats allemands font l'exercice. Un à un, ils défilent sous les yeux de leurs sous-officiers et s'exercent à la marche à la prussienne. Il y a peu de spectacles aussi grotesques.

Pour marcher à la prussienne, il faut lancer la jambe en avant sans flexion, le corps raide, en arrière; le pied frappe lourdement sur le sol. Un homme seul fait autant de bruit qu'une escouade; on dirait un automate en bois, automate mal articulé, et c'est précisément pour transformer les soldats en automates véritables qu'on les soumet à cet exercice.

Les jeunes soldats s'entraînent avec une conscience affligeante. On voit qu'ils y mettent toute leur âme; ils suent à grosses gouttes et croient certainement qu'ils travaillent — selon la formule que j'ai vue sur une image militaire — avec Dieu, pour l'Empereur. En frappant la terre avec vigueur, ils servent, à la fois, le ciel et la patrie.

Les sous-officiers, qui les surveillent, leur font des observations brèves, sans bruit, avec une douceur qui me surprend. Un officier qui dirige la manœuvre ne crie pas davantage. Et, vraiment, ils auraient tort de rudoyer les pauvres garçons qu'ils ont sous leurs ordres, tant ceux-ci paraissent appliqués à les satisfaire.

Je pense, tandis que le soldat de la place tremble sous les souliers des soldats allemands, que cet exercice n'est, au fond, pas beaucoup plus ridicule que ceux que je suis habitué à regarder, et je me dis qu'on pourrait faire bien des choses si, dans tous les pays où l'on gaspille ainsi le temps de la jeunesse, on mettait la même application et la même persévérance à accomplir une œuvre utile.

Francfort

Au musée Stœdel, un des plus beaux et des plus riches en œuvres remarquables de l'Allemagne, dans une pe-

lite salle, on a exposé, bien en vue, isolés sur un panneau, trois portraits. Ces portraits méritent un tel honneur par leur valeur artistique; ils ont été peints par Lenbach, un des meilleurs portraitistes de l'Europe et ce sont vraiment trois chefs-d'œuvre. Mais ce n'est pas leur valeur artistique que les allemands ont, ici, voulu honorer. C'est par patriotisme militaire qu'on les a distingués parmi tant de toiles de premier ordre. Ils représentent, en effet, la trilogie exécrable qui a édifié, sur des fondements ensanglantés, l'empire germanique. Ces trois figures sont celles de l'Empereur Guillaume I^{er} de Bismark et de de Moltke.

Certes, Lenbach, en dessinant ces physionomies, a voulu faire œuvre allemande et prussienne; il a, à sa manière, glorifié l'œuvre de 1870 et il s'est complu dans cette apothéose car, à plusieurs reprises, il a répété les traits de ses trois modèles. Mais, sa puissance d'artiste, la profondeur même avec laquelle il fouillait l'âme de ses héros, fait, de ses effigies, des images infiniment intéressantes et, si l'on peut dire, accusatrices.

La figure de Guillaume surprendrait d'abord, quel qu'un qui ne serait pas prévenu et qui, ignorant de l'histoire de Prusse, se serait fait, par avance, une idée du restaurateur de l'Empire. On s'attendrait à voir un triomphateur, plein de sa victoire, dominant le spectateur; on a, devant soi, le portrait d'un vieillard à l'air fatigué, presque accablé et dont le regard a quelque chose de doux et de mélancolique. Ne croyez pas, cependant, que Lenbach ait trahi son modèle ou qu'il ait eu l'intention de pallier l'impression qu'il pourrait produire. Loin de là, il n'est pas de traduction plus fidèle de la vérité historique. C'est que Guillaume I^{er} et c'est une chose effroyable, s'imaginait, quand il mettait à feu et à sang les plaines françaises, lorsqu'il faisait bombarder Paris ou Strasbourg, qu'il accomplissait un dessein de la Providence. Sur les champs de bataille, parmi les blessés et les morts, il était l'agent du Ciel. La volonté du Très Haut le poussait: il n'était qu'un instrument, épouventé, peut-être, secrètement par ses propres actes, mais obligé d'agir selon les décrets de Dieu.

Parmi tant d'autres exemples de l'aberration du sentiment religieux, il en est peu d'aussi horribles. Guillaume I^{er} ordonnait le meurtre dans la tranquillité de sa conscience parce qu'il était *marqué* pour achever la grandeur de la Prusse et joindre à son titre de roi, la couronne impériale. Et voilà pourquoi Lenbach l'a représenté avec cette douceur décevante et implacable. Pour Bismarck, au contraire, ce côté mystique n'existe pas. Ce colosse, dont le corps et la volonté étaient de fer, a une acuité de regard qui domine tout, et il s'offre au spectateur en homme qui en accepte la parfaite responsabilité. Ce que le peintre a traduit c'est, en même temps que l'énergie, cette espèce de bravade ou de cynisme du personnage qui se livre à l'histoire et réclame hautement d'être jugé sur tout ce qu'il a accompli.

La tête, enfin, du feld-maréchal de Moltke a quelque chose de sinistre. L'homme qui avait érigé la guerre en dogme, qui la considérait comme une institution divine, a, sous le pinceau de Lenbach, un profil d'oiseau de proie. Avec son front dénudé, ses tempes étroites, ses lèvres pincées et son nez en croc, le regard perdu dans un rêve sanglant, il a un aspect qui terrifie.

Ainsi se complète ce trio infernal où la folie mystique, le cynisme politique et le génie de la destruction ont été si puissamment exprimés.

Sur le Rhin

Entre Mayence et Coblenz, le Rhin est un fleuve superbe roulant des eaux impétueuses entre des rochers qui l'enserrent et qu'il a rongés pour se livrer un passage. De chaque côté, des montagnes qui souvent surplombent l'eau à pic; des collines couvertes de sapins et de hêtres et, sur presque tous les sommets, des châteaux-forts, des *burgs*, les uns en ruine, les autres restaurés.

C'est le Rhin héroïque. Victor Hugo en a célébré les beautés. Les poètes allemands ont chanté les légendes innombrables que racontent les bate-

